

Circulaire d'information

INFCIRC/838

14 juin 2012

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication en date du 30 mars 2012 reçue de la mission permanente de la République de Corée auprès de l'Agence

Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la République de Corée auprès de l'Agence une note verbale datée du 30 mars 2012 demandant que les textes ci-après qui y étaient joints soient distribués aux États Membres de l'Agence :

- Communiqué de Séoul adopté au Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire (26 et 27 mars 2012) et
- Faits marquants du Sommet.

Cette note verbale et, comme la mission permanente l'avait demandé, les textes qui y étaient joints sont reproduits ci-après pour l'information des États Membres.

**MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE
VIENNE**

KPM-2012-088

La mission permanente de la République de Corée auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et a l'honneur de le prier de distribuer aux États Membres de l'AIEA les textes ci-joints, à savoir le Communiqué de Séoul adopté au Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire, tenu à Séoul les 26 et 27 mars 2012, et les Faits marquants du Sommet.

La mission permanente de la République de Corée auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 30 mars 2012

[Signé] [Sceau]

Pièces jointes : comme indiqué

Sommet sur la sécurité nucléaire

Séoul 2012

Communiqué de Séoul

Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire (2012)

Nous, hauts dirigeants, réunis à Séoul les 26 et 27 mars 2012, renouvelons les engagements politiques pris au Sommet de Washington sur la sécurité nucléaire (2010) d'œuvrer en vue de renforcer la sécurité nucléaire, de réduire la menace de terrorisme nucléaire et d'empêcher les terroristes, les criminels et d'autres acteurs non autorisés d'acquérir des matières nucléaires. Le terrorisme nucléaire demeure une des menaces les plus redoutables pour la sécurité internationale. L'élimination de cette menace requiert des mesures nationales et une coopération internationale fortes eu égard à ses conséquences politiques, économiques, sociales et psychologiques potentielles au niveau mondial.

Nous réaffirmons nos objectifs communs en matière de désarmement nucléaire, de non-prolifération nucléaire et d'utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Résolus à œuvrer à un monde plus sûr pour tous, nous partageons tous par ailleurs l'objectif de la sécurité nucléaire. Nous reconnaissons que le Sommet sur la sécurité nucléaire est un processus des plus utiles au niveau politique le plus élevé, qui soutient notre appel commun à la sécurisation de toutes les matières nucléaires vulnérables d'ici quatre ans. À cet égard, nous nous félicitons des progrès effectifs réalisés actuellement dans les engagements politiques des États participants depuis le Sommet de Washington.

Nous soulignons qu'il incombe fondamentalement aux États, conformément à leurs obligations nationales et internationales respectives, de préserver la sécurité effective de toutes les matières nucléaires, qui englobent les matières utilisées dans les armes nucléaires, ainsi que des installations nucléaires qui sont sous leur contrôle et d'empêcher des acteurs non étatiques d'acquérir de telles matières et d'obtenir les informations ou la technologie nécessaires pour les utiliser à des fins malveillantes. De même, nous reconnaissons qu'il incombe fondamentalement aux États de préserver la sécurité effective des autres matières nucléaires.

Nous réaffirmons que les mesures visant à renforcer la sécurité nucléaire ne nuiront pas aux droits des États de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Notant le rôle essentiel joué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour ce qui est de faciliter la coopération internationale et d'appuyer les efforts déployés par les États en vue de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité nucléaire, nous soulignons en outre l'importance de la coopération régionale et internationale et encourageons les États à promouvoir la coopération avec les partenaires internationaux et les activités visant à les sensibiliser.

Notant l'accident survenu à Fukushima en mars 2011 et les liens indissociables entre la sécurité nucléaire et la sûreté nucléaire, nous considérons que des efforts soutenus doivent être déployés pour aborder les questions de sûreté nucléaire et de sécurité nucléaire de manière cohérente et sécuriser les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Nous continuerons à nous fonder sur le Communiqué et le Plan de travail de Washington pour les travaux que nous mènerons à l'avenir en vue de progresser dans la réalisation de nos objectifs en matière de sécurité nucléaire. Au présent Sommet de Séoul, nous sommes convenus de n'épargner aucun effort pour réaliser de nouveaux progrès dans les importants domaines ci-après.

Architecture mondiale de sécurité nucléaire

1. Nous reconnaissons l'importance des instruments multilatéraux se rapportant à la sécurité nucléaire comme la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN), telle qu'amendée, et la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Nous encourageons par conséquent une adhésion universelle à ces conventions. Nous engageons vivement les États qui sont en mesure de le faire à accélérer leur processus interne d'approbation de l'amendement de 2005 à la CPPMN afin de faire en sorte que cet amendement entre en vigueur d'ici 2014. Nous sommes conscients du rôle important de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans la promotion de la sécurité nucléaire, appuyons les résolutions 1540 et 1977 du Conseil de sécurité des Nations Unies s'agissant du renforcement de la sécurité nucléaire mondiale et nous félicitons de la prorogation du mandat du Comité 1540. Nous nous efforcerons d'utiliser le document de l'AIEA sur la protection physique des matières et installations nucléaires (INFCIRC/225/Rev.5) et ses documents connexes de la collection Sécurité nucléaire et d'en tenir compte dans la pratique nationale.
2. Nous sommes conscients des contributions apportées depuis le Sommet de 2010 par des initiatives et processus internationaux comme l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire et le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, conformément à leurs mandats et à leurs compositions respectifs. Nous nous félicitons de l'élargissement de la participation à l'Initiative mondiale et au Partenariat mondial et nous réjouissons de la prorogation de ce dernier au-delà de 2012. Notant l'importance d'un renforcement de la coordination et de la complémentarité entre les activités relatives à la sécurité nucléaire, nous accueillons favorablement la proposition de l'AIEA d'organiser une conférence internationale en 2013. Nous nous félicitons des contributions de l'industrie, d'universités, d'instituts et de la société civile en faveur de la sécurité nucléaire.

Rôle de l'AIEA

3. Nous réaffirmons la responsabilité essentielle et le rôle central de l'AIEA dans le renforcement du cadre international de sécurité nucléaire et reconnaissons l'intérêt du Plan sur la sûreté nucléaire 2010-2013 de l'AIEA. Nous nous emploierons à faire en sorte que l'AIEA conserve la structure, les ressources et les compétences voulues pour appuyer la mise en œuvre des objectifs en matière de sécurité nucléaire. À cette fin, nous encourageons les États qui sont en mesure de le faire ainsi que l'industrie nucléaire à accroître les contributions volontaires au Fonds pour la sécurité nucléaire de l'AIEA de même que leurs contributions en nature. Nous encourageons en outre la poursuite des activités de l'AIEA destinées à soutenir, sur demande, les efforts déployés au niveau national pour renforcer l'infrastructure de sécurité nucléaire à travers ses divers programmes d'appui et encourageons les États à tirer parti de ces ressources de l'AIEA.

Matières nucléaires

4. Conscients que l'uranium hautement enrichi (UHE) et le plutonium séparé exigent des précautions particulières, nous soulignons à nouveau qu'il est important de sécuriser, de comptabiliser et de regrouper ces matières de manière appropriée. Nous encourageons en outre à

envisager d'enlever et de neutraliser en temps voulu et de manière sûre et sécurisée les matières nucléaires provenant des installations qui ne les utilisent plus, selon qu'il conviendra et conformément aux considérations de sécurité et aux objectifs de développement du pays.

5. Nous reconnaissons que l'élaboration, dans le cadre de l'AIEA, d'options pour les politiques nationales de gestion de l'UHE favorisera la réalisation des objectifs de sécurité nucléaire. Nous encourageons les États à prendre des mesures pour réduire au minimum l'utilisation d'UHE, grâce notamment à la conversion des réacteurs à l'utilisation de combustible à uranium faiblement enrichi (UFE) à la place de combustible à uranium hautement enrichi, lorsque cela est techniquement possible et compte tenu de la nécessité de garantir l'approvisionnement en isotopes médicaux, et invitons les États qui sont en mesure de le faire à annoncer, d'ici à la fin de 2013, des mesures volontaires concrètes en vue de réduire au minimum l'utilisation d'UHE. Nous encourageons également les États à utiliser des combustibles et des cibles à UFE dans les applications commerciales comme la production d'isotopes et, à cet égard, nous nous félicitons de la coopération internationale sur le combustible à UFE de haute densité pour favoriser la conversion des réacteurs de recherche et d'essai.

Sources radioactives

6. Eu égard au fait que les sources radioactives sont largement utilisées et peuvent être vulnérables face à des actes malveillants, nous engageons vivement les États à sécuriser ces matières en ayant à l'esprit leurs utilisations dans les applications industrielles, médicales et agricoles et pour la recherche. À cette fin, nous encourageons les États qui sont en mesure de le faire à continuer d'œuvrer en vue de la ratification de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire ou de l'adhésion à cette dernière, à tenir compte dans les pratiques nationales des documents de la collection Sécurité nucléaire de l'AIEA, du Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et de son document complémentaire intitulé « Orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives » et à établir, lorsque cela est nécessaire, des registres nationaux des sources de haute activité. Nous nous engageons par ailleurs à collaborer étroitement avec l'AIEA pour encourager la coopération sur les technologies et systèmes de pointe, partager les meilleures pratiques en matière de gestion des sources radioactives et fournir une assistance technique à des États sur leur demande. De surcroît, nous encourageons à poursuivre les efforts nationaux et la coopération internationale en vue de récupérer les sources perdues, manquantes ou volées et de garder sous contrôle les sources retirées du service.

Sécurité et sûreté nucléaires

7. Reconnaisant que les mesures de sûreté et les mesures de sécurité ont pour objectif commun de protéger les vies et la santé humaines ainsi que l'environnement, nous affirmons que les mesures en matière de sécurité nucléaire et de sûreté nucléaire devraient être conçues, mises en œuvre et gérées de manière cohérente et synergique dans les installations nucléaires. Nous affirmons également la nécessité de maintenir des moyens efficaces de préparation et de conduite des interventions ainsi que d'atténuation des conséquences d'une manière qui prenne en compte à la fois la sécurité et la sûreté nucléaires. À cet égard, nous nous félicitons que l'Agence s'emploie à organiser des réunions en vue de formuler des recommandations pertinentes sur l'interface entre la sécurité nucléaire et la sûreté nucléaire de sorte que ni la sécurité ni la sûreté ne soient compromises. Nous nous félicitons également de la convocation de la Réunion de haut niveau sur la sûreté et la sécurité nucléaires par le Secrétaire général de l'ONU à New York le 22 septembre 2011. Notant que la sécurité des matières nucléaires et autres matières radioactives concerne également le combustible nucléaire usé et les déchets

radioactifs, nous encourageons les États à envisager d'établir des plans appropriés pour la gestion de ces matières.

Sécurité du transport

8. Nous poursuivrons les efforts visant à renforcer la sécurité des matières nucléaires et autres matières radioactives au cours de leur transport intérieur et international et encourageons les États à partager les meilleures pratiques et à coopérer dans l'acquisition des technologies nécessaires à cette fin. Conscients de l'importance d'une défense multicouche au niveau national contre la perte ou le vol de matières nucléaires et autres matières radioactives, nous encourageons à instituer une gestion nationale efficace des stocks de matières nucléaires et des mécanismes internes de suivi, si besoin est, afin de permettre aux États de prendre des mesures appropriées pour récupérer les matières perdues ou volées.

Lutte contre le trafic illicite

9. Nous soulignons la nécessité de mettre en place des capacités nationales de prévention, de détection, d'intervention et d'action pénale en ce qui concerne le trafic nucléaire illicite. À cet égard, nous encourageons une coordination pragmatique entre les capacités nationales de lutte contre le trafic illicite en conformité avec la législation et la réglementation nationales. Nous nous emploierons à renforcer les capacités techniques dans le domaine de l'inspection et de la détection, au niveau national, des matières nucléaires et autres matières radioactives aux frontières. Notant que plusieurs pays ont promulgué des lois sur le contrôle des exportations afin de réglementer les transferts nucléaires, nous encourageons à continuer d'utiliser les outils juridiques, de renseignement et financiers pour poursuivre efficacement les délits, selon qu'il conviendra et conformément à la législation nationale. En outre, nous encourageons les États à participer au programme de l'AIEA relatif à la Base de données sur le trafic illicite et à communiquer les informations nécessaires sur les matières nucléaires et autres matières radioactives qui ne sont pas sous contrôle réglementaire. Nous nous attacherons à renforcer la coopération entre les États et les encourageons à partager les informations, compte tenu de la réglementation nationale, sur les personnes impliquées dans des délits de trafic illicite de matières nucléaires et autres matières radioactives, notamment par l'intermédiaire de l'Unité de prévention du terrorisme radiologique et nucléaire d'Interpol ainsi que de l'Organisation mondiale des douanes.

Criminalistique nucléaire

10. Nous reconnaissons que la criminalistique nucléaire peut constituer un outil efficace pour déterminer l'origine des matières nucléaires et autres matières radioactives qui ont été détectées et pour fournir des preuves aux fins de la poursuite des actes de trafic illicite et des utilisations malveillantes. À cet égard, nous encourageons les États à œuvrer ensemble et avec l'AIEA à la mise en place et au renforcement de capacités en matière de criminalistique nucléaire. Dans ce domaine, ils peuvent combiner les techniques de la criminalistique traditionnelle et de la criminalistique nucléaire en élaborant un ensemble commun de définitions et de normes, effectuer des recherches et partager les informations et les meilleures pratiques, selon qu'il conviendra. Nous soulignons en outre l'importance de la coopération internationale dans le développement tant de la technologie que des ressources humaines pour faire progresser la criminalistique nucléaire.

Culture de sécurité nucléaire

11. Reconnaissant qu'il est fondamental d'investir dans le renforcement des capacités humaines pour favoriser et maintenir une solide culture de sécurité nucléaire, nous encourageons les États à partager les meilleures pratiques et à renforcer les capacités nationales, notamment à travers une coopération bilatérale et multilatérale. Au niveau national, nous encourageons toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement, les organismes de réglementation, l'industrie, les universités, les organisations non gouvernementales et les médias, à s'engager pleinement à renforcer la culture de sécurité et à maintenir une bonne communication et une coordination solide des activités. Nous encourageons aussi les États à favoriser la mise en valeur des ressources humaines au moyen d'une formation théorique et pratique. À cet égard, nous nous félicitons de la création de centres d'excellence et d'autres centres de formation et d'appui en matière de sécurité nucléaire depuis le Sommet de Washington et encourageons à en créer d'autres. Nous nous félicitons en outre de la promotion par l'AIEA de la création de réseaux entre ces centres pour partager les données d'expérience et les enseignements tirés et pour optimiser les ressources disponibles. Nous prenons note par ailleurs de la tenue du Sommet sur l'industrie nucléaire et du Colloque sur la sécurité nucléaire à la veille du Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire.

Sécurité de l'information

12. Nous reconnaissons qu'il est important d'empêcher des acteurs non étatiques d'obtenir les informations, la technologie ou les compétences requises pour acquérir ou utiliser des matières nucléaires à des fins malveillantes ou pour perturber les systèmes de commande informatisés dans les installations nucléaires. Nous encourageons par conséquent les États à continuer de développer et de renforcer les mesures prises au niveau national et dans les installations pour gérer efficacement ces informations, y compris celles qui ont trait aux procédures et aux protocoles de protection des matières et installations nucléaires, d'appuyer les projets pertinents de création de capacités et de renforcer les mesures de cybersécurité concernant les installations nucléaires, conformément à la résolution de la Conférence générale de l'AIEA sur la sécurité nucléaire (GC(55)/Res/10) et compte tenu de la résolution 174 de l'Union internationale des télécommunications. Nous encourageons aussi les États à promouvoir une culture de sécurité qui mette l'accent sur la nécessité de protéger les informations relatives à la sécurité nucléaire, à impliquer les communautés scientifique, industrielle et universitaire dans la recherche de solutions communes et à soutenir l'AIEA dans l'élaboration et la diffusion d'orientations améliorées sur la protection des informations.

Coopération internationale

13. Nous encourageons tous les États à renforcer leur système de protection physique et de comptabilité des matières nucléaires, leurs capacités de préparation et de conduite d'interventions en cas d'urgence et le cadre juridique et réglementaire pertinent. Dans ce contexte, nous encourageons la communauté internationale à accroître la coopération internationale et à fournir, sur demande, une assistance aux pays qui en ont besoin, sur une base bilatérale, régionale et multilatérale, selon qu'il conviendra. Nous nous félicitons en particulier de l'intention de l'AIEA de continuer à jouer le rôle de chef de file dans les efforts visant à aider les États, à leur demande. Nous réaffirmons par ailleurs la nécessité de diverses actions de diplomatie et de sensibilisation en direction du public concernant les mesures prises et les capacités créées pour faire face aux menaces pour la sécurité nucléaire, y compris la menace de terrorisme nucléaire.

Nous continuerons à déployer volontairement de réels efforts en faveur du renforcement de la sécurité nucléaire et de la mise en œuvre des engagements politiques pris à cet égard. Nous nous félicitons des informations communiquées par les participants au présent Sommet de Séoul au sujet des progrès réalisés dans le domaine de la sécurité nucléaire depuis le Sommet de Washington. Le prochain sommet sur la sécurité nucléaire aura lieu aux Pays-Bas en 2014.

Sommet sur la sécurité nucléaire

Séoul 2012

Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire (2012) : faits marquants

Participants

53¹ chefs d'État ou de gouvernement ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Union européenne (UE) et d'Interpol ont participé au Sommet de Séoul sur la sécurité nucléaire (2012). Par rapport au Sommet de Washington (2010), il y a eu sept nouveaux participants : Azerbaïdjan, Danemark, Gabon, Hongrie, Lituanie, Roumanie et Interpol. L'UE était représentée à la fois par le Président du Conseil européen et par le Président de la Commission européenne, en sorte que le nombre de dirigeants participants a été de 58 au total.

Programme du Sommet

Le Sommet de Séoul s'est tenu les 26 et 27 mars au centre COEX. Il a commencé officiellement par une réception de bienvenue et un dîner de travail dans la soirée du 26 et a comporté une séance du matin, un déjeuner de travail et une séance de l'après-midi le 27.

L'ordre du jour était le suivant :

- 26 mars (lundi)
 - Dîner de travail : Examen des progrès réalisés depuis le Sommet de Washington de 2010
- 27 mars (mardi)
 - Séance plénière I : Mesures nationales et coopération internationale pour renforcer la sécurité nucléaire, y compris les engagements futurs
 - Déjeuner de travail : Interface sécurité-sûreté nucléaires
 - Séance plénière II : Mesures nationales et coopération internationale pour renforcer la sécurité nucléaire, y compris les engagements futurs (suite)

Communiqué de Séoul

Le Communiqué de Séoul se fonde sur les objectifs et les mesures énoncés dans le Communiqué de Washington de 2010 pour recenser 11 domaines prioritaires importants en matière de sécurité nucléaire et présente des mesures concrètes dans chacun de ces domaines.

Les 11 domaines en question sont les suivants : architecture mondiale de sécurité nucléaire ; rôle de l'AIEA ; matières nucléaires ; sources radioactives ; sécurité et sûreté nucléaires ; sécurité du

¹ République de Corée (Président), Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Hongrie, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Lituanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Norvège, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Viet Nam.

transport ; lutte contre le trafic illicite ; criminalistique nucléaire ; culture de sécurité nucléaire ; sécurité de l'information ; et coopération internationale.

Le Communiqué de Séoul énonce les mesures concrètes ci-après dans les 11 domaines susmentionnés.

- ✓ Éliminer et neutraliser l'uranium hautement enrichi (UHE) qui n'est plus utilisé
- ✓ Réduire au minimum l'utilisation d'UHE
 - Encourager à annoncer volontairement d'ici fin 2013 des mesures concrètes pour réduire au minimum l'utilisation d'UHE
- ✓ Accueillir favorablement les efforts déployés au niveau international pour mettre au point du combustible à uranium faiblement enrichi (UFE) à haute densité pour remplacer les combustibles à UHE dans les réacteurs de recherche et les installations de production d'isotopes médicaux
- ✓ S'efforcer de mettre en vigueur d'ici 2014 la Convention amendée de 2005 sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN)
- ✓ Accueillir favorablement l'organisation par l'AIEA en 2013 d'une conférence internationale pour coordonner les activités relatives à la sécurité nucléaire
- ✓ Encourager les contributions volontaires au Fonds de l'AIEA pour la sécurité nucléaire
- ✓ Définir des options pour les politiques nationales de gestion de l'UHE dans le cadre de l'AIEA
- ✓ Encourager les mesures nationales et la coopération internationale aux fins de la prévention du terrorisme radiologique
- ✓ Renforcer la protection physique des installations nucléaires et améliorer les capacités d'intervention d'urgence en cas d'accidents radiologiques tout en répondant globalement aux préoccupations en matière de sécurité et de sûreté nucléaires
- ✓ Renforcer la gestion du combustible nucléaire usé et des déchets radioactifs
- ✓ Renforcer la protection des matières nucléaires et des sources radioactives pendant leur transport
 - Encourager la mise en place d'un système efficace de gestion et de suivi de ces matières au niveau national
- ✓ Prévenir le trafic illicite de matières nucléaires
 - Renforcer les capacités techniques de recherche et de détection des matières nucléaires ayant fait l'objet d'un trafic illicite et encourager le partage des informations sur les personnes impliquées dans de telles activités en coopérant avec Interpol
- ✓ Renforcer les capacités en matière de criminalistique nucléaire en vue de déterminer l'origine des matières nucléaires ayant fait l'objet d'un trafic illicite
- ✓ Accueillir favorablement la création de centres d'excellence pour la formation théorique et pratique et appuyer les activités de réseautage entre ces centres
- ✓ Renforcer la culture de sécurité nucléaire
 - Encourager la participation de l'industrie, des universités, des médias, des ONG et d'autres acteurs civils aux discussions sur la sécurité nucléaire
- ✓ Renforcer la protection des informations sensibles liées à la sécurité nucléaire et améliorer la cybersécurité dans les installations nucléaires
- ✓ Favoriser la coopération internationale, par exemple la fourniture, sur demande, d'une assistance à des pays pour le renforcement des capacités nationales en matière de sécurité nucléaire.
- ✓ Tenir le prochain sommet sur la sécurité nucléaire aux Pays-Bas

Un certain nombre de points méritent plus particulièrement d'être relevés dans le Communiqué de Séoul. Premièrement, le Communiqué fixe d'importantes échéances pour l'avancement des objectifs en matière de sécurité nucléaire, telles que la date butoir (fin 2013) pour l'annonce par les États de mesures volontaires destinées à réduire au minimum l'utilisation d'UHE et l'année cible (2014) pour la mise en vigueur de la CPPMN amendée. Deuxièmement, il fait ressortir la nécessité de s'attaquer de manière cohérente aux problèmes à la fois de sécurité nucléaire et de sûreté nucléaire en vue d'utilisations pacifiques durables de l'énergie nucléaire. Il souligne en outre la nécessité de mieux sécuriser le combustible nucléaire usé et les déchets radioactifs. Troisièmement, il énonce des mesures concrètes pour prévenir le terrorisme radiologique, question qui n'avait été abordée que brièvement au Sommet de Washington.

Réalisations et engagements des pays participants

Trente-deux pays ont pris plus de 70 engagements relatifs à des mesures concrètes pour renforcer la sécurité nucléaire au Sommet de Washington, et les rapports d'étape présentés par les pays participants ont montré qu'ils avaient presque tous été tenus. De la même manière, plus de 100 engagements ont été pris par les pays participants au Sommet de Séoul.

On trouvera ci-après un résumé des progrès réalisés en ce qui concerne les engagements annoncés lors du Sommet de Washington ainsi que des nouveaux engagements pris au Sommet de Séoul.

(Enlèvement de l'UHE ou conversion de l'UHE en vue d'une utilisation non militaire)

Depuis le Sommet de Washington, quelque 480 kilogrammes d'UHE, quantité suffisante pour produire environ 19 armes nucléaires, qui provenaient de huit pays ont été enlevés en vue de leur stockage définitif. En outre, plusieurs pays se sont engagés récemment à rapatrier leur UHE qui n'est plus nécessaire.

En particulier, l'Ukraine et le Mexique sont parvenus à « liquider » complètement leurs stocks d'UHE juste avant le Sommet de Séoul en les renvoyant respectivement en Russie et aux États-Unis.

Au cours des deux années écoulées depuis le Sommet de Washington, de l'UHE en quantité équivalant à quelque 3 000 armes nucléaires a été dilué par mélange pour produire de l'UFE en Russie et aux États-Unis.

En ce qui concerne la réduction au minimum de l'utilisation d'UHE, le Communiqué de Séoul encourage les participants à annoncer d'ici à la fin de 2013 les mesures concrètes prises volontairement pour réduire l'UHE le plus possible. Il reconnaît en outre que l'élaboration, dans le cadre de l'AIEA, d'options pour les politiques nationales de gestion de l'UHE favorisera la réalisation des objectifs en matière de sécurité nucléaire.

(Neutralisation et sécurisation du plutonium)

La Russie et les États-Unis s'emploient à mettre en œuvre l'Accord sur la gestion et la neutralisation du plutonium signé entre les deux pays au Sommet de Washington, qui, une fois appliqué, aboutira au stockage définitif d'une quantité de plutonium suffisante pour 17 000 armes nucléaires.

Le Kazakhstan, en coopération avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et l'AIEA, a sécurisé du combustible nucléaire usé qui contenait assez d'UHE et de plutonium pour fabriquer plusieurs centaines d'armes nucléaires en l'envoyant vers une nouvelle installation d'entreposage à long terme en novembre 2010.

(Conversion des réacteurs de recherche et des installations de production d'isotopes médicaux à l'utilisation de combustible à UFE au lieu d'UHE)

Le Mexique, la République tchèque et le Viet Nam ont, depuis le Sommet de Washington, converti à l'utilisation de combustible à UFE leurs réacteurs de recherche qui utilisaient du combustible à UHE. En outre, plusieurs pays ont présenté leurs plans à cette fin.

Il convient de noter en particulier que la Belgique, les États-Unis, la France et la République de Corée ont annoncé un projet commun relatif à l'évaluation du combustible à UFE à haute densité susceptible de remplacer les combustibles à UHE dans les réacteurs de recherche à hautes performances. Si cette technologie, qui est basée sur la méthode d'atomisation par centrifugation mise au point par la République de Corée, se révèle efficace, elle contribuera beaucoup à la réduction au minimum de l'utilisation civile d'UHE dans le monde entier.

En outre, la Belgique, les États-Unis, la France et les Pays-Bas ont annoncé un projet commun relatif au remplacement d'ici 2015 des cibles d'UHE par des cibles d'UFE pour la production de molybdène 99 (⁹⁹Mo) à usage médical. Cette initiative marque un réel progrès pour ce qui est tant d'améliorer le bien-être humain que d'éliminer la menace de terrorisme nucléaire.

(Renforcement des conventions internationales et des initiatives multilatérales relatives à la sécurité nucléaire)

Au cours des deux années écoulées depuis le Sommet de Washington, 20 pays supplémentaires ont ratifié la Convention amendée sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN), portant ainsi à 55 le nombre total d'États parties à cette convention. Par ailleurs, 14 pays ont ratifié récemment la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, pour laquelle le nombre des États parties est ainsi passé à 79. Dix-huit des 34 pays ayant ratifié récemment ces deux conventions ont participé au Sommet sur la sécurité nucléaire. Pendant ce temps, 10 autres pays sont en train de procéder à la ratification des deux conventions. Quant à la République de Corée, elle a obtenu l'approbation de l'Assemblée nationale pour la ratification des deux conventions en décembre 2011 et amende actuellement son droit interne aux fins du dépôt de l'instrument de ratification. En ce qui concerne la CPPMN amendée, les États participants sont convenus de conjuguer leurs efforts afin qu'elle entre en vigueur d'ici 2014 ainsi qu'il est indiqué dans le Communiqué de Séoul.

Six pays, à savoir l'Argentine, le Mexique, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam, conformément aux engagements qu'ils avaient pris au Sommet de Washington, se sont associés à l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire (GICNT), portant ainsi le nombre de partenaires de cette initiative à 82 au total. En outre, l'Algérie et la Malaisie ont fait part de leur intention de s'associer à la GICNT. Le Kazakhstan est devenu le 24^e membre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes en janvier 2012. La décision de proroger le mandat du Partenariat mondial et du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1540 (2004) a été prise en 2011 ; le Communiqué de Séoul se félicite de cette prorogation et encourage à participer plus largement aux deux initiatives.

L'AIEA prévoit d'organiser en 2013 une conférence internationale qui visera à renforcer la coordination entre les initiatives relatives à la sécurité nucléaire.

(Création de centres d'excellence)

Depuis le Sommet de Washington, des pays mettent en place des centres d'excellence en vue de renforcer les capacités nationales en matière de sécurité nucléaire. En plus des six pays (Chine, Inde, Italie, Japon, Kazakhstan et République de Corée) qui ont annoncé au Sommet de Washington qu'ils

prévoient de créer de tels centres, une dizaine d'autres pays en mettent actuellement en place ou ont l'intention de le faire.

L'AIEA s'emploie à instaurer un réseau international entre les centres d'excellence en vue de faciliter l'échange de données d'expérience et, ce faisant, de créer un effet de synergie.

(Appui aux activités de l'AIEA)

Un certain nombre de pays, dont la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Corée et le Royaume-Uni, ont promis des contributions au Fonds de l'AIEA pour la sécurité nucléaire.

Quatre pays, à savoir la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, ont accueilli une mission d'examen du Service consultatif international sur la protection physique (IPPAS) de l'AIEA depuis le Sommet de Washington, tandis que l'Australie, les États-Unis, la Finlande, la République de Corée et la Roumanie ont fait part de leurs plans à cet égard.

(Lutte contre le trafic illicite de matières nucléaires et radiologiques)

Cinquante et un des 53 pays ayant pris part au Sommet participent à la Base de données de l'AIEA sur le trafic illicite. Début mars, Singapour est devenue le dernier État en date à y participer.

Un certain nombre de propositions communes ont été formulées en ce qui concerne notamment la lutte contre la contrebande nucléaire et la sécurité des sources radioactives. Le Japon a, conjointement avec la France, les États-Unis, la République de Corée et le Royaume-Uni, publié une déclaration sur la sécurité du transport. Les participants sont convenus de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la criminalistique nucléaire, ce qui permettra de déterminer l'origine des matières nucléaires volées.

Un certain nombre de pays se sont associés récemment à l'Initiative Megaports conduite par les États-Unis afin de prévenir le trafic illicite de matières nucléaires et de sources radioactives par l'intermédiaire des ports maritimes.

La République de Corée et le Viet Nam travaillent sur un projet pilote relatif à la mise en place au Viet Nam d'un système de suivi des matières radiologiques faisant appel à la technologie du GPS en coopération avec l'AIEA. Ce projet contribuera à sécuriser les matières radiologiques et à en prévenir le vol.

(Accueil de conférences et autres réunions sur la sécurité nucléaire)

Les États-Unis ont fait part de leur intention d'accueillir une première Conférence internationale des responsables de la réglementation sur la sécurité nucléaire d'ici à la fin de 2012 ; la France prévoit d'accueillir en 2012 une conférence internationale destinée à faciliter la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies ; la Suède a fait part de son intention d'accueillir la deuxième Conférence Interpol sur l'analyse du trafic de matières radiologiques et nucléaires et du terrorisme dans ce domaine, en avril 2012 ; le Mexique a annoncé qu'il accueillera la Réunion plénière de la GICNT de 2013 ; les Pays-Bas ont révélé qu'ils organiseraient une simulation théorique en novembre 2012 en vue de favoriser la coopération internationale dans le domaine de la criminalistique nucléaire ; et la Finlande a fait part de son intention d'accueillir l'Atelier international de l'AIEA sur la culture de sécurité nucléaire à l'automne 2012. En outre, plusieurs pays ont offert d'accueillir des conférences et autres réunions relatives à la sécurité nucléaire.

Plans pour l'avenir

Le prochain sommet sur la sécurité nucléaire aura lieu aux Pays-Bas en 2014. Plusieurs réunions de sherpas et de sous-sherpas seront organisées au cours de la période qui précédera le Sommet prévu aux Pays-Bas. /Fin/